



Quel type d'avocats il me faut ?

Par **gaetane29200**, le **31/10/2014** à **07:54**

Bonjour, mon conjoint est portier en boîte de nuit, il y a 3 ans il a tenté de séparer des personnes entrées de se battre, et à ce moment-là sans faire exprès il a donné un coup de coude à une femme qui se trouvait derrière, elle est tombée, ce qui lui a valu 30 jours d'ITT. Ma question est quel type d'avocats prendre, il y en a tellement que je suis un peu perdu. . Merci d'avance.

Par **ravenhs**, le **31/10/2014** à **11:30**

Bonjour,

Tout dépend devant quel tribunal il est assigné ou renvoyé.

Vu votre récit des faits, il y a deux solutions :

Soit, votre conjoint est renvoyé devant le Tribunal Correctionnel pour des faits de violences ou autres et dans ce cas il vous faut un avocat spécialiste en droit pénal.

Soit, il est assigné devant le Tribunal de Grande Instance en demande de provision expertise et dans ce cas il vous faut un avocat civiliste de préférence.

Bien cordialement.